



**PRÉFET  
DE LA DRÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**LE DÉPARTEMENT**

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## 12 avril 2024

### EAU : LE PROJET DE FEUILLE DE ROUTE DRÔMOISE DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU PRÉSENTÉ AUX ACTEURS DU TERRITOIRE

*Suite aux premières Assises de l'eau et aux ateliers thématiques de cet hiver, la Préfecture, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de la Drôme ont présenté ce vendredi 12 avril le projet de feuille de route pour une meilleure gestion de la ressource en eau sur le territoire.*

Dans la continuité du dialogue initié lors des premières Assises de l'eau en décembre dernier, plus de 200 personnes étaient réunies autour du Préfet de la Drôme, du directeur de la délégation régionale de Lyon de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et de la Présidente du Département de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON, ce vendredi 12 avril pour une demi-journée de restitution.

#### **Gestion équilibrée de la ressource en eau**

Face aux effets du changement climatique qui conduisent à des situations de tension pour les usages de l'eau et de dégradation des milieux naturels, le Département, la Préfecture et l'Agence de l'eau ont initié une démarche de dialogue territorial pour dépasser les postures et définir le cap d'une gestion équilibrée de cette ressource. Une première session des Assises a permis de recueillir la parole des acteurs et d'identifier les problématiques-clés. Ces échanges approfondis lors de quatre ateliers thématiques ont abouti à la réalisation d'une feuille de route construite autour de cinq axes :

- **Agir sur tous les usages et consommer moins d'eau.** Le dialogue territorial a fait émerger la sobriété dans tous les usages comme un enjeu majeur. Cet impératif implique un questionnement sur les besoins et les pratiques. Réduire les consommations avec des dispositifs hydro-économiques, des outils d'aide à la décision pour l'irrigation ou des plans de sobriété hydrique pour les industriels ; lutter contre les fuites en améliorant l'efficacité des réseaux d'eaux (potables, agricoles et industriels) ; et améliorer la connaissance par l'instrumentation (installation de compteurs, recensement des forages domestiques...) font partie des objectifs de cet axe.
- **Optimiser l'utilisation des ressources en eau.** Cet axe vise notamment à favoriser l'infiltration de l'eau pour contribuer à la recharge des nappes. En complément de la

Contacts presse : CD 26 Yvan Guilhot 04 75 79 27 84 – 06 99 23 32 75 - [yguilhot@ladrome.fr](mailto:yguilhot@ladrome.fr)  
Cabinet du Préfet : Mélanie Bois 06 77 18 96 78 – 07 85 77 63 10 – [pref@communication@drôme.gouv.fr](mailto:pref@communication@drôme.gouv.fr)

désimperméabilisation des sols, deux autres solutions seront développées : le stockage de l'eau pluviale avec des cuves pour les particuliers et les retenues collinaires, et la réutilisation des eaux non conventionnelles (eaux usées traitées, eaux des procédés/refroidissement).

- **Agir sur la gouvernance, l'appui technique et financier.** Un besoin de simplification et de lien entre les acteurs est nécessaire. La feuille de route a pour objectif de créer de la transversalité entre les instances. Les porteurs de projet souhaitent un renforcement de l'appui technique et l'appui financier.
- **Partager les connaissances, informer et sensibiliser.** La mobilisation des acteurs passe par une meilleure connaissance et compréhension des sujets de l'eau et la création d'une culture commune. Parmi les actions envisagées, des opérations de sensibilisation seront organisées notamment en période de sécheresse.
- **Penser ensemble le territoire de demain.** La démarche de dialogue territorial a permis de conforter le besoin de partager une vision commune. Pour engager la transition des territoires, des Projets de territoires pour la gestion de l'eau (PTGE) seront mis en place pour chaque bassin versant.

### **Un effort collectif nécessaire**

Acteur majeur des transitions environnementales et sociétales, le Département est fortement engagé pour la préservation de la ressource en eau. La collectivité intervient en appui des collectivités locales avec des financements pour des projets sur l'eau potable, l'assainissement et les rivières (5M€ en 2023), l'amélioration des connaissances (observatoire départemental des eaux souterraines et superficielles), en mettant à disposition des collectivités une offre d'assistance technique et d'ingénierie sur les sujets liés à l'eau, notamment l'assistance aux exploitants de station d'épuration (SATESE) et pour l'eau potable (SATEP). Le Département intervient également en soutien du monde agricole avec le financement de deux postes à la Chambre d'agriculture dédiés à la gestion de l'eau et des subventions pour les projets d'exploitants agricoles visant des économies d'eau.

Pour la Présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON : « **Ces rencontres sont importantes pour co-construire une gestion partagée de l'eau dans la Drôme. Il est nécessaire de repenser le développement du territoire en intégrant les enjeux de l'eau dans les politiques publiques. Seule la mobilisation de tous les acteurs pour mettre en place les actions de cette feuille de route permettra de relever le défi qui nous attend.** »

Pour le préfet de la Drôme, Thierry DEVIMEUX : « **Il est encourageant de constater que le Département et l'Agence de l'eau aient répondu favorablement à l'invitation de l'État pour la création de cette instance. La coopération de tous autour du partage et de l'utilisation de la ressource est essentielle pour satisfaire les besoins et préserver nos milieux naturels. La ressource en eau devient désormais un élément dimensionnant du développement de la Drôme.** »

Suite à cet événement de restitution, la feuille de route sera mise en ligne sur la page : <https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/environnement/leau/>.